

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 103 (1977)  
**Heft:** 4: SIA spécial, no 1, 1977

## Sonstiges

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Avril 1977**

- 15 Zurich : Journée d'étude de la Commission SIA pour les crues et la technique hydrologique : « Grundwasser-Qualitätsfragen ».
- 18-22 Copenhague : Foire internationale d'équipement pour l'industrie chimique.
- 22 Groupe spécialisé SIA des architectes (GSA) : assemblée générale.
- 19-22 Tokio : 3<sup>e</sup> conférence internationale : « Pressure Vessel Technology ».
- 20-22 Grenoble : Fédération européenne du génie chimique : III<sup>e</sup> Congrès international sur l'électricité statique.
- 21 Zurich : Société suisse d'études conjoncturelles : assemblée générale.
- 28 Fluelen : Groupe spécialisé SIA des travaux souterrains (GTS) : assemblée générale.

**Mai 1977**

- 6 Suisse centrale : Groupe spécialisé de la construction industrialisée (GCI) : assemblée générale et visite d'entrepôts frigorifiques préfabriqués.
- 12 Lausanne : Groupes spécialisés SIA des architectes (FGA) et de la construction industrialisée (GCI) : Journée d'étude « Modèle d'organisation SIA ».
- 13 Lucerne : Société suisse de mécanique des sols et des roches : assemblée générale et visites techniques.
- 14 Zurich : Conférence des présidents de sections SIA.
- 14-16 Bâle : Société d'histoire de l'art en Suisse : assemblée générale.
- 17-21 Bucarest : VIII<sup>e</sup> Congrès international de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.
- 23-27 Londres : Fourth International Conference on Electricity Distribution (CIRED 1977).

**Juin 1977**

- 1 Lausanne : Union centrale des Associations patronales suisses : assemblée des délégués.
- 2-3 Bâle : Société suisse des entrepreneurs : assemblée générale.
- 7 Gruyères : Société suisse des fabricants de ciment, chaux et gypse : assemblée générale.
- 7-9 Liège : Congrès international sur l'étanchéité en génie civil par les plastiques.
- 10-11 Berne : Union suisse des professionnels de la route : assemblée générale.
- 10-11 Sarnen : Association suisse des maîtres menuisiers et fabricants de meubles : assemblée générale.
- 13-18 Venise : Conseil international de recherche en matière de bâtiment : Symposium international sur les structures aériennes.
- 14-17 La Haye : 5<sup>e</sup> IFAC/IFIP : Conférence internationale « Digital Computer Applications to process Control ».
- 14-18 Bâle : « Pro Acqua — Pro Vita ».
- 20-21 Villars : Centre suisse de la construction métallique : assemblée générale.
- 21-23 Varsovie : Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs : 6<sup>e</sup> assemblée générale.
- 24 Lucerne : Société suisse des industries chimiques : assemblée générale.
- 24-25 Baden : Société suisse des maîtres plâtriers et gypsiers-peintres : assemblée des délégués.
- 24-25 Lucerne : Journée SIA et centenaire de la section Suisse centrale.
- 29 Montreux : Association patronale suisse des constructeurs de machines et industriels en métallurgie : assemblée générale.

**Août 1977**

- 22-24 Adelaïde : ACME 77 : Australian Conference on Manufacturing Engineering.
- 29-2.9 La Nouvelle-Delhi : Conférence internationale « Production Engineering » et 27<sup>e</sup> Conférence CIRP.

**Septembre 1977**

- 5-10 Genève : Fédération internationale de l'habitat, de l'industrie et de l'aménagement du territoire : congrès international et foire-exposition « Urbanisme 77 » (IVWSR).
- 6-9 Heidelberg : 2nd International Symposium on Loss Prevention and Safety Promotion in the Process Industries.
- 8-9 Berne : Association suisse pour le plan d'aménagement national : assemblée des membres et colloque « Espaces verts urbains ».
- 9-10 Thoune : Association suisse des professionnels de l'épuration des eaux : assemblée générale sur la protection des eaux dans les entreprises fédérales.
- 9-11 Lucerne : ASE et USC : assemblée générale.
- 15-16 Bürgenstock : FSAI : assemblée des délégués et séminaire.
- 14-21 Edimbourg : CIB : 7<sup>e</sup> congrès et assemblée générale.
- 19-24 Istanbul : 10<sup>e</sup> Conférence mondiale de l'énergie.
- 23 Yverdon : Société suisse de l'industrie du gaz et des eaux : assemblée générale.
- 23-24 Lausanne : Groupe spécialisé SIA/GPC : assemblée générale et journées d'études : « Qualité des ouvrages — Possibilités d'amélioration ».
- 30.9-8.10 Bâle : HOLZ, Foire du bois.

**Octobre 1977**

- 3-8 Budapest : UIA Groupe de travail « Lieux de travail ». 1<sup>er</sup> Séminaire : « Insertion des activités industrielles dans le milieu urbain ; relations avec l'environnement bâti ».
- 17-21 Strasbourg : MIDEST 77 : Marché international de la sous-traitance.
- 24-26 Munich : IVBH : Symposium « Planen und Bauen in Entwicklungsgebieten ».

**Novembre 1977**

- 3 Zurich : Société suisse d'études conjoncturelles : session d'automne.
- 4 Berne : Société suisse de mécanique des sols et des roches : « Effets des séismes sur les fondations ».
- 25 FAS : assemblée des membres.
- 25 Berne : ASIC : journée d'étude.
- 26-29 Le Caire : IFAC Conference on Systems Approach for Development.
- 1978**
- 15-22.2 Hanovre : Constructa 78 : Foire internationale de la construction.
- 7-10 Paris : Congrès international : « Contribution des calculateurs électroniques au développement du génie chimique et de la chimie industrielle ».
- 30.4-5.5 Londres : Fédération internationale de la pré-contrainte : VIII<sup>e</sup> congrès.
- 27-29.5 Lucerne : Société d'histoire de l'art en Suisse : assemblée générale.
- 1979**
- 25.10-2.11 La Nouvelle-Delhi : 13<sup>e</sup> Congrès international des grands barrages.

**EPFZ****Expositions**

Les expositions suivantes auront lieu en 1977 dans les locaux de l'EPFZ, au Foyer du Département d'architecture « HIL » :

- 21 avril-12 mai : Werkstattbericht 1. Ernst Studer, Architekt
- 16 juin-7 juillet : Rudolf Olgati, Architekte
- 27 octobre-17 novembre : Johannes Duiker (1890-1934)
- 24 novembre-15 décembre : 5 Architekten aus 5 Jahrhunderten

Rédacteur: J.-P. WEIBEL, ingénieur

#### DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Voir pages 14 et 15 des annonces

#### DOCUMENTATION DU BATIMENT

Voir page 4 des annonces

## Informations diverses

### Palans électrique anti-déflagrants CEMSE

Les palans antidéflagrants sont utilisés en manutention, dans les industries où l'atmosphère est explosive ou inflammable, parce qu'y sont manipulés des produits tels que: hydrocarbures liquides ou gazeux; solvants et alcools; gaz ou mélanges gazeux, explosifs ou inflammables; explosifs; produits pulvérulents en mélange détonnant avec l'air.

Les secteurs d'activité particulièrement concernés sont :

- La pétrochimie (au niveau de l'élaboration des matières primaires plastiques, synthétiques);
- l'industrie du gaz (gaz de ville, gaz comprimés ou liquéfiés, au niveau de la production et du conditionnement);
- les utilisateurs de solvants et alcools (chimie, laboratoires pharmaceutiques, produits d'entretien, colorants, vernis, peintures, encres, caoutchoucs synthétiques, parfumeries, etc.);
- poudreries, sucreries, fabriques d'engrais azotés, et, en général, toutes les industries traitant : soufre, amidon, cellulose, nitrates et chlorates.

Dans toutes ces industries, les risques d'explosions existent en permanence. Elles peuvent être provoquées soit par des étincelles d'origine électrique, soit par des échauffements au-dessus de la température d'inflammation des gaz ou des poussières en mélange détonnant avec l'air.

Les conditions de sécurité requises pour la manutention en atmosphère dangereuse nécessitent l'emploi d'un matériel approprié répondant à des normes rigoureuses.

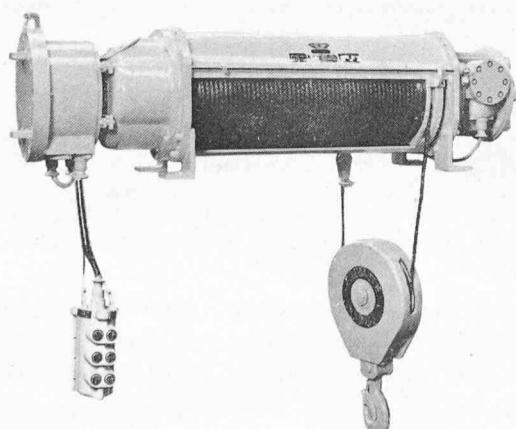
Ces normes définissent d'une part les catégories d'ambiance, d'autre part les modes de protection ou règles de construction des matériaux, ainsi que les conditions d'essais.

Contrairement à ce que l'on peut penser en matière d'antidéflagrance, il ne s'agit pas de protéger l'environnement en rendant les appareils complètement hermétiques. Cette étanchéité absolue aux gaz ne serait pas réalisable parfaitement. Elle risquerait de se modifier dans le temps. Une telle protection serait illusoire, à moins d'appliquer la méthode de surpression constante, par injection sans défaillance d'un gaz inerte (azote).

Cette méthode est peu courante, coûteuse et délicate.

En revanche, la construction la plus normale des matériaux antidéflagrants autorise la pénétration des gaz dangereux à l'intérieur des enveloppes. Ces gaz explosent ou s'enflamme sous l'effet d'étincelles éventuelles. Le principe de construction consiste à contrôler ces déflagrations ou inflammations, afin que soit évitée toute propagation vers le milieu ambiant.

Aussi les enveloppes, carters, coffrets, etc., doivent-ils être capables de supporter les déflagrations internes sans modification de structure. Leurs joints ou interstices doivent être conçus de telle façon que les flammes ne puissent se propager à l'extérieur.



De même la température extérieure des enveloppes doit être limitée et rester très largement en dessous des seuils d'inflammation des gaz ambients.

Tout cela implique pour les *palans électriques CEMSE* une construction très spéciale qui peut aussi dans certains cas être étendue à la protection de l'environnement contre les dangers créés par les étincelles d'origine mécanique ou électrostatique.

H. Randin SA, Electricité  
Petit-Chêne 17  
1001 Lausanne  
Tél. (021) 20 50 41

### La cage d'escaliers ! — Rénovation ! — Immeubles neufs !

Fabromont SA Fabrique de revêtements de sols textiles à Schmitten/FR propose, en complément de son programme bien connu Syntolan, Structura, Fabrosol et Fabrolan, un revêtement pour escaliers « QUICKSTEP » avec nez de marche incorporé permettant de résoudre bien des problèmes.

Il s'agit d'un article unique présentant des avantages particuliers pour des constructions nouvelles comme pour la rénovation d'immeubles anciens. Son nez de marche antidérapant et légèrement brillant diminue sensiblement les dangers de glissades causées parfois par des escaliers mal éclairés et même usés. Dans ce cas, la rénovation n'a pas comme but unique de revaloriser l'immeuble, mais surtout d'en augmenter la sécurité. Pensons que plus de 50 % des accidents dus à des chutes se passent sur des escaliers !

Une autre sécurité : sa classe d'incombustibilité !

Deux autres avantages : l'absorption des bruits et sa facilité d'entretien !

Pour les immeubles neufs dont les escaliers sont en béton, seul un lissage est nécessaire avant la pose du Quickstep. Quant aux escaliers en éléments, exigez une exécution lisse.

Quickstep : Déjà une longue expérience dans les écoles, administratifs, instituts, immeubles pour personnes âgées, locatifs, etc.

Demandez conseils aux spécialistes de la maison Fabromont SA, fabrique de revêtements de sols textiles, 3185 Schmitten.

### Auditoire centre horticole, Lullier GE, en structure spatiale Varitec

(Voir photographie page couverture)

Varitec est un système de construction en acier pour la réalisation économique de structures de portées jusqu'à 60 m et plus pour bâtiments industriels et d'entreposage, supermarchés, halles de sport et d'exposition, centres de distribution, pavillons, etc.

Le système de construction Varitec s'adapte aux besoins et offre un moyen de projeter et réaliser rapidement des bâtiments en Suisse et à l'étranger (par exemple délai de livraison pour une structure de 3000 m<sup>2</sup>: 4 semaines). Empilables et légers, les éléments de construction Varitec se transportent facilement : condition idéale pour l'exportation dans les pays en voie de développement.

Notre grande expérience et le know-how pour trouver les solutions optimales sont mis à la disposition des architectes, ingénieurs, entreprises générales et maîtres d'ouvrage.

Quelques références :

- |  |                       |
|--|-----------------------|
| — Supermarché Migros, Worblaufen                     | 2 400 m <sup>2</sup>  |
| — Entrepôt agricole, Bätterkinden BE                 | 4 000 m <sup>2</sup>  |
| — Toiture de la cour, Gymnase Bäumlihof, Bâle        | 500 m <sup>2</sup>    |
| — Auditorium et Bibliothèque, Université de Lausanne | 1 700 m <sup>2</sup>  |
| — Centre attique, EPF Lausanne à Ecublens            | 11 000 m <sup>2</sup> |
| — (en exécution)                                     |                       |
| — Auditorium et jardin d'hiver, Lullier GE           | 1 000 m <sup>2</sup>  |
| — Laboratoires Université catholique, Bruxelles      | 1 900 m <sup>2</sup>  |
| — Halles d'exposition en Mauritanie                  | 3 000 m <sup>2</sup>  |
| — Halle de réception en Arabie Saoudite              | 2 000 m <sup>2</sup>  |
| — Bâtiment de bureaux et d'entreposage Märkt, BRD    | 2 900 m <sup>2</sup>  |

*Livraison et montage* : par Stienen + Tröhler SA, BP, 3001 Berne, tél. (031) 25 43 56, pour la Suisse romande, en coopération avec des entreprises sur place.

*Licences/représentations* : en Allemagne, France, Belgique, Hollande, Autriche, etc.